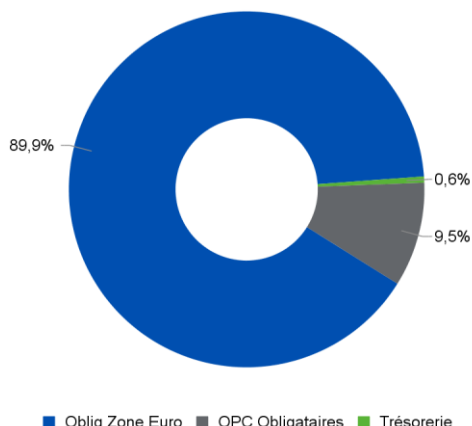
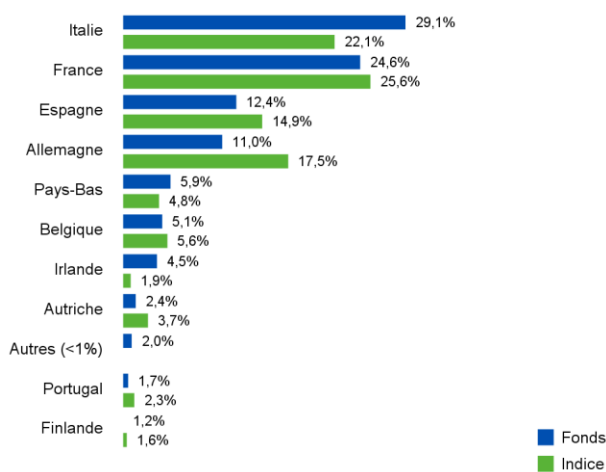




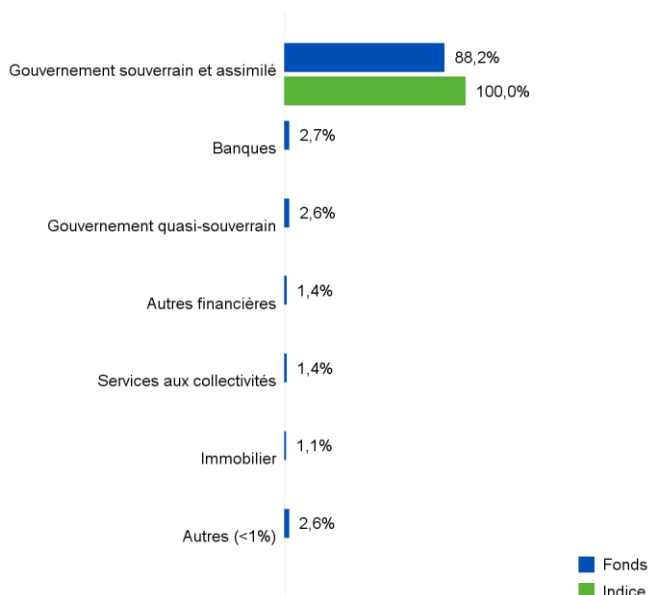
## ■ Répartition par type d'instrument



## ■ Répartition géographique (hors trésorerie)



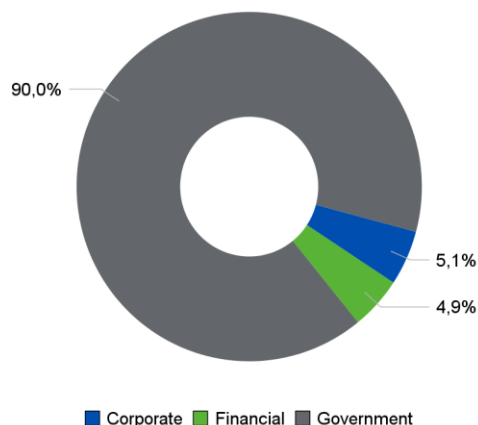
## ■ Répartition sectorielle (hors trésorerie)



## ■ Commentaire de gestion

Nous avons conservé une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle de l'indice de référence. Nous avons coupé notre sous-exposition à l'Italie en amont de la réunion de la BCE de juin afin de prendre profit. La BCE devrait annoncer prochainement la mise en place d'un outil « anti-fragmentation » afin de lutter contre une éventuelle dislocation des conditions de financement entre les pays de la zone euro. Nous préférons attendre d'avoir plus de visibilité sur les outils mis en place avant de rouvrir des positions sur les pays périphériques. Nous avons maintenu une surpondération de l'Irlande contre la France qui devrait profiter de facteurs techniques cet été (émissions attendues en France sur le mois de juillet). Nous avons profité du marché primaire afin de couper notre surpondération du Portugal contre l'Espagne. Nous avons coupé notre position de pentification des courbes « cœur » de la zone Euro en amont de la réunion de la BCE puis ouvert une position d'aplatissement en fin de mois. Enfin, nous avons maintenu l'allocation en obligations du secteur privé, en substitution aux obligations souveraines des pays cœur de maturité très courtes.

## ■ Répartition par type d'émetteur (hors trésorerie)



## ■ Répartition par rang de subordination



## ■ 5 principales lignes (hors dérivés)

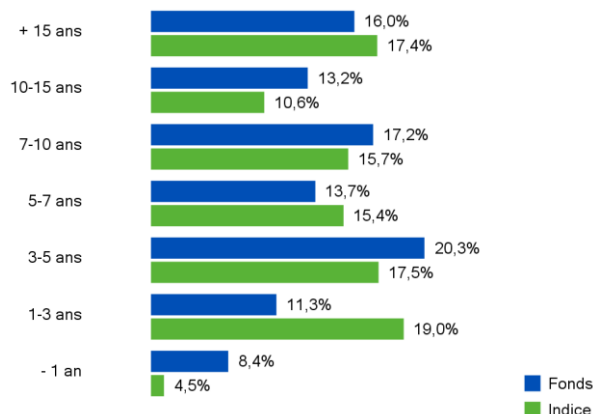
ITALY (REPUBLIC OF) CPTFEMU 0.65 5/2026 - 15/05/26	6,0%
FRANCE (REPUBLIC OF) CPTFEMU 0.1 3/2026 - 01/03/26	4,5%
SPAIN (KINGDOM OF) 0 1/2028 - 31/01/28	4,4%
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0 4/2024 - 05/04/24	3,1%
IRELAND (GOVERNMENT) 0.35 10/2032 - 18/10/32	3,1%

## ■ 5 principaux émetteurs (hors dérivés)

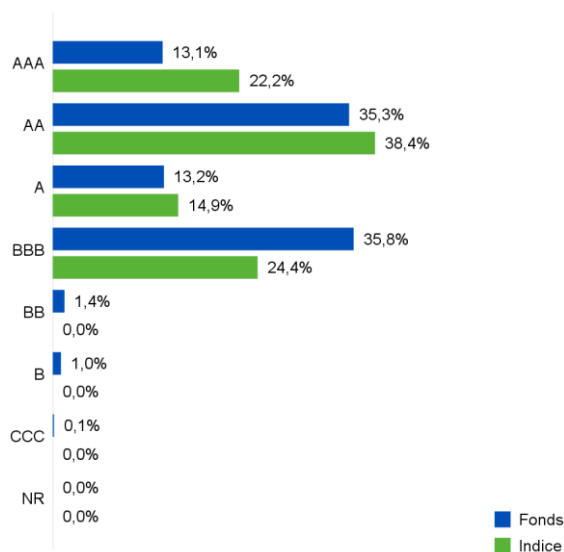
ITALY (REPUBLIC OF)	23,7%
FRANCE (REPUBLIC OF)	21,8%
SPAIN (KINGDOM OF)	8,6%
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF)	7,1%
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO	4,6%

Nombre total d'émetteurs : 22  
 Nombre total d'émissions : 121

## ■ Répartition par maturité



## ■ Répartition par rating SII \*



\* Transparence OPC, hors trésorerie.

## ■ Répartition par devise



## Principales caractéristiques

Société de gestion	<a href="#">Abeille Asset Management</a>	Dépositaire	<a href="#">Société Générale S.A.</a>
Code ISIN	<a href="#">FR0000014276</a>	Conservateur	<a href="#">Société Générale S.A.</a>
Forme juridique	<a href="#">SICAV de droit français</a>	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	<a href="#">7 mai 1978</a>	Droits d'entrée max	4.0%
Durée de placement min. recommandée	<a href="#">2 ans</a>	Frais de gestion max TTC	0,95%
Fréquence de valorisation	<a href="#">Journalière</a>	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	<a href="#">Néant</a>	Publication des VL	<a href="#">www.avivainvestorsfrance.fr</a>
Investissement min. ultérieur	<a href="#">Néant</a>	Commissaire aux comptes	<a href="#">PWC Audit</a>
Indice de référence	<a href="#">JPM EMU (coupons nets réinvestis)</a>	Affectation des résultats	<a href="#">Capitalisation et/ou distribution</a>
		Ticker Bloomberg	<a href="#">VICTOBR</a>

## Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

## Information importante

Ce document est établi par Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 335 133 229. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit, ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre.

La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.

Le 22 novembre 2021, Aviva Investors France change de nom et devient Abeille Asset Management. Ce changement de dénomination sociale s'inscrit dans le cadre de l'intégration des entités du Groupe Aviva à Aéma Groupe à la suite de la cession des activités françaises du Groupe Aviva plc à Aéma Groupe en date du 30 septembre 2021. Abeille Asset Management n'appartenant plus au Groupe Aviva plc, elle ne saurait être tenue responsable des publications effectuées par Aviva plc et ses filiales sur le territoire français.

Sources pour toutes les données : Abeille Asset Management

Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.

## Contacts

**Aviva Investors France** : 14, rue Roquépine - 75008 Paris

**Tel** : 01 76 62 90 00 - **Fax** : 01 76 62 91 00

**Email** : [clients@avivainvestors.com](mailto:clients@avivainvestors.com)